

---

Madame Maria Acosta,  
Porte-parole de Basses-Laurentides Refuse

Je vous remercie de la lettre que vous m'avez fait parvenir concernant les radiofréquences et les impacts sur la santé. Le Bloc Québécois a toujours été réceptif aux enjeux liés à la santé de la population.

Comme vous le savez, le Bloc Québécois avait participé à l'étude du comité de la santé en 2010 et le Bloc Québécois a donné son appui à la 2e lecture au projet de loi C-648. Nous avons lu avec grand intérêt le rapport du comité permanent de la santé de juin 2015, intitulé « Le rayonnement électromagnétique de radiofréquences et la santé des Canadiens ». Nous sommes en accord avec la majorité des recommandations qui s'y retrouvent, notamment en faveur de l'éducation et de la protection des Canadiens face à la préoccupation croissante que constitue la radiation sans-fil. C'est pourquoi le Bloc Québécois a répondu positivement à la campagne « Candidats à l'écoute » proposé par le C4ST (Canadians for safe technology – Canadiens pour une technologie sécurisée). Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web :

<http://www.blocquebecois.org/>

Je vous prie, Madame, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-François Caron,  
Candidat du Bloc Québécois,  
Circonscription de Jonquière